

Le Président

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
Communautaires

Mont Lozère et Goulet, le 14 février 2022

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au conseil communautaire qui aura lieu

**le vendredi 18 février 2022 à 14 heures 00 – Salle des fêtes du Bleygard (Mont-Lozère et Goulet)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- Approbation du procès-verbal du conseil communautaire du 3 décembre 2021
- Compte-rendu des décisions prises en vertu de la délégation donnée au Président
- Modification des délégations de pouvoirs consenties du conseil au Président
- Désignation d'un correspondant à la sécurité routière
  
- Enfance et jeunesse :
  - Signature d'une convention Prestation de Service Unique (PSU)
  - Création d'un poste d'animateur pour l'ALSH de Mont-Lozère et Goulet (dispositif PEC-CUI)
  - Signature d'une convention avec la MSA pour le dispositif « Grandir en milieu rural »
  - Révision des critères d'attribution des Contrats Éducatifs Locaux
  - Partenariat avec le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES48) pour les formations BAFA
  
- Ressources humaines :
  - Fixation des quotas d'avancement de grade pour l'année 2022
  - Création d'un poste dans le cadre d'avancement de grade
  
- Développement :
  - Autorisation de signature de la convention d'application de la charte du PNC
  - Reconduction d'un dispositif d'aide à l'immobilier touristique
  - Validation des projets à inscrire dans le contrat territorial 2022-2025
  - Avis sur le projet de réalisation d'une centrale photovoltaïque au sol au Roujanel
  
- Questions diverses :
  - Demande de Concoules de rejoindre l'EPCI
  - Proposition d'aide juridique à la décision de la société SVP

Veillez agréer Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président,  
Jean de L'ESCURÉ

